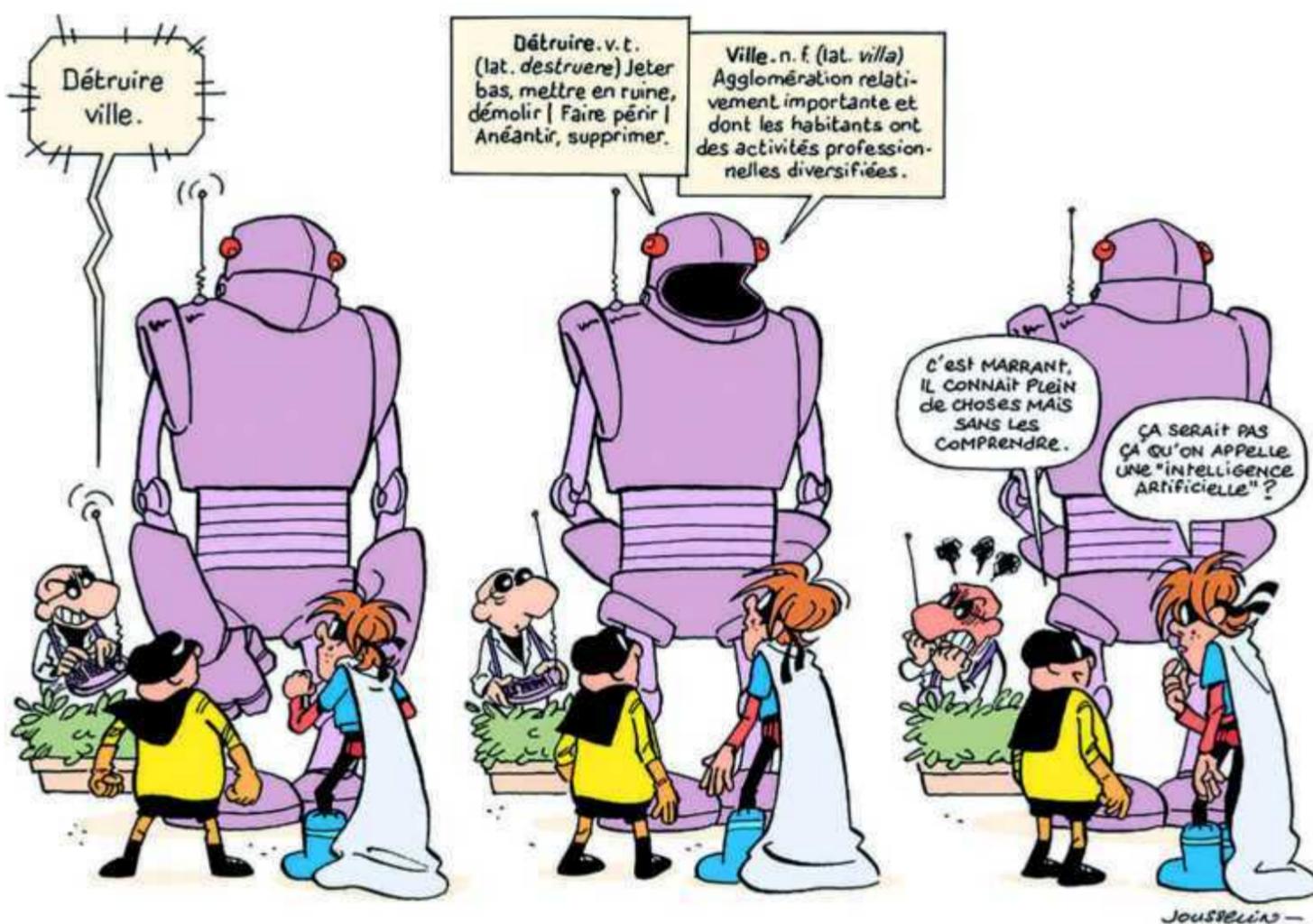


Plein cadre

Décryptage

Ce que l'intelligence artificielle va changer

C'est la quatrième révolution industrielle. Demain, l'IA va bouleverser les entreprises et faciliter notre quotidien, mais elle soulève aussi de profonds problèmes éthiques, juridiques et sociaux



DESSIN DE PASCAL JOUSSELIN, JOURNAL « SPIROU » POUR « SUD OUEST »

NICOLAS CÉSAR
n.cesar@sudouest.fr

Depuis cinq ans, l'intelligence artificielle (IA) envahit tous les secteurs d'activité. De la finance en passant par la santé, le sport ou encore la défense, jusqu'à la rencontre amoureuse. Officiellement pour nous faciliter la vie. Mais ce qui intéresse ses concepteurs ou promoteurs, pour l'essentiel de grands groupes privés (Google, Facebook, Amazon...), c'est d'avoir un maximum de données sur nous, afin de mieux vendre ensuite leurs produits ou fichiers.

Une finalité... commerciale

L'IA s'avère, effectivement, très pratique quand il s'agit, par exemple, de calculer en temps réel, depuis son smartphone, le meilleur itinéraire en voiture, pour éviter au maximum les embouteillages. Beaucoup moins quand L'Oréal invente une brosse connectée destinée à nous proposer ses soins les plus adaptés à notre cuir chevelu. On peut aussi douter de la pertinence des algorithmes sur les si-

tes de rencontres, qui évaluent les chances de tomber amoureux de deux personnes à travers des calculs se basant sur leurs déclarations plus ou moins fiables...

Pour autant, l'intelligence artificielle, qui vient de franchir un cap technologique, sera incontournable demain. Désormais, les robots sont capables d'apprendre par eux-mêmes. C'est ce qu'a démontré la victoire écrasante du programme d'intelligence artificielle de DeepMind - une start-up rachetée par Google - sur le champion du monde de go, en mars dernier.

Des services révolutionnaires vont arriver dans les prochains mois. Ainsi, l'IA va entre autres permettre d'ici la fin de l'année à des personnes âgées de demander à leur facteur d'aller chercher des médicaments à la pharmacie. Simplement en parlant à « George », leur assistant conversationnel, installé au cœur du salon. Un objet connecté en forme de petite enceinte, composé d'un haut-parleur à 360° et de micros, présenté début janvier au CES de Las Vegas par le groupe La Poste.

Des « assistants » qui séduisent de

plus en plus le grand public. En témoigne l'essor de Wiidii, le concierge bordelais, qui permet de rechercher un restaurant, un billet de train... par commande vocale depuis son téléphone (15 salariés, 1 million d'euros de chiffre d'affaires).

Une législation à construire

Plus globalement, tous ces robots conçus par des sociétés privées posent la question de notre libre arbitre au quotidien. « Jusqu'où cet accompagnement algorithmique de la vie est-il légitime ? » lance le philosophe Éric Sadin. Comment préserver notre vie privée lorsqu'une machine enregistre toutes nos habitudes ?

En réalité, l'accélération des innovations liées à l'intelligence artificielle

soulève de multiples questions juridiques, éthiques et sociétales.

Prenons la voiture autonome, qui pourrait se généraliser d'ici à 2030. Quelle action programmer s'il faut arbitrer entre tuer un piéton ou les passagers du véhicule ? Et qui sera responsable légalement en cas d'accident ? Autant de questions qui restent pour l'heure sans réponse.

Cette puissance technologique reste entièrement à encadrer. En mars dernier, le robot Tay de Microsoft, destiné à converser avec les internautes, a été désactivé par ses créateurs au bout de quelques heures. Tombée sous l'influence d'interlocuteurs malintentionnés, son intelligence artificielle véhiculait des propos racistes, négationnistes et sexistes.

UNE AIDE POUR LES VICTIMES DES « PIRATES »

Hier, la secrétaire d'État au Numérique, Axelle Lemaire, a annoncé, lors du Forum international de la cybersécurité à Lille, la création d'une plateforme d'aide aux victimes de ces attaques. Baptisée « Acyma », elle sera expérimentée d'ici à deux mois dans la région des Hauts-de-

France, avant d'être déployée dans toute la France.

Un questionnaire permettra notamment d'amener les victimes vers les prestataires de proximité susceptibles de répondre à leur problème. Acyma servira aussi d'observatoire de cybercriminalité.

« Il faudra impérativement créer des normes et labels à la conception des produits pour éviter toute dérive », insiste Raja Chatila, directeur de l'Institut des systèmes intelligents et de robotique.

Le célèbre physicien Stephen Hawking mais aussi de grands entrepreneurs comme Bill Gates redoutent même que l'intelligence artificielle ne surpasse un jour l'homme et mette fin à l'humanité.

Contre les cyberattaques

Conscient qu'il devient urgent de prendre le sujet à bras-le-corps, la semaine dernière, l'État a lancé France IA, le premier plan destiné à fédérer les acteurs du secteur. Un jour après que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a organisé une audition publique au Sénat sur les enjeux économiques, juridiques et sociétaux de l'intelligence artificielle. Car, si les industriels comme Google sont dotés de comités d'éthique sur l'IA, ces derniers manquent de transparence.

« Beaucoup redoutent que l'intelligence artificielle ne surpasse un jour l'homme »

Autre enjeu majeur : la protection contre les cyberattaques. L'an dernier, dans son film « I.T. », le réalisateur John Moore sonnait l'alarme en mettant en scène, avec un réalisme qui faisait froid dans le dos, un surdoué de l'informatique prenant le contrôle de la maison ultraconnectée de son riche patron, photographiant sa fille sous la douche grâce aux caméras de surveillance, diffusant ensuite l'image sur les réseaux sociaux. Le héros allant jusqu'à créer un accident sur sa voiture connectée...

« Tout ceci est techniquement possible. Actuellement, la plupart des objets connectés sont très mal protégés », reconnaît Laurent Oudot, un ex-agent de la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), cofondateur de Tehtris, une société spécialisée dans la cybersécurité de dix salariés, basée à Pessac (33).

Des emplois détruits

Au final, l'intelligence artificielle pourrait créer bien plus de chômage que de nouveaux emplois. Selon une étude réalisée par le Forum économique mondial, les développements en matière d'IA, de robotique, d'impression 3D, de biotech vont détruire 7,1 millions d'emplois en cinq ans et n'en créer que 2,1 millions. Si l'on en croit les experts de l'université d'Oxford, cette révolution pourrait améliorer la productivité de 30 % dans certains secteurs, mais supprimerait 47 % des emplois, notamment aux États-Unis. En touchant principalement les travailleurs au bas de l'échelle. Et ce, dans de multiples domaines d'activité : la restauration, la logistique, la finance... De quoi accroître sensiblement les inégalités sociales.

Au fond, l'intelligence artificielle pose une question majeure : quelle société allons-nous construire demain ?